



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Élections du 4 décembre 2014



CCP DES CONTRACTUELS 2014-2018



La force de proposition des élus Cfdt a fait progresser la reconnaissance et les carrières des contractuels

La force de la Cfdt repose sur ses valeurs, sa détermination, et l'expertise de ses militants :

La Cfdt défend avec le **même souci d'équité toutes les catégories d'agents** : CDI, CDD, Experts techniques internationaux, agents détachés sur contrat.

Elle vérifie que **les avancées obtenues sur les principes et les règles de gestion se traduisent par des décisions concrètes**

pour les agents, dans un cadre transparent et égal pour tous.

Grâce à sa ténacité, **la Cfdt a obtenu en 2014 que la CCP des contractuels se réunisse 2 fois par an**, comme cela se fait pour les CAP de titulaires : la CCP du printemps traitera des mouvements de personnels, celle de l'automne des évaluations et promotions, ce qui fait gagner un an dans la prise en compte des revalorisations et promotions.



N'oubliez pas !

**Votez par correspondance
que vous soyez à l'étranger ou à la centrale**



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Nos revendications répondent aux préoccupations de l'ensemble des contractuels du MAEDI :

Toujours plus de reconnaissance pour les contractuels et de transparence dans leur gestion

Une philosophie constante, calquer le modèle de gestion des « titulaires » et appliquer des règles équivalentes et transparentes. Il a ainsi été possible de déterminer des règles désormais inscrites dans le règlement intérieur et des objectifs de gestion dans la transparence.

Des mouvements et des revalorisations encadrés

Une exigence constante qui a déjà permis d'obtenir la revalorisation forfaitaire triennale, la progression indiciaire accélérée sur la base de FANEV, le changement de catégorie d'assimilation pour les agents au sommet de leurs catégories, la remise à niveau des agents à indice faible.

Une attention soutenue aux risques psychosociaux (RPS) et à la violence managériale

La question de la souffrance au travail est au cœur de nos préoccupations et l'administration

a marqué son accord sur les propositions émises par la CFDT. Cette dernière a en effet proposé un champ d'investigation élargi au groupe de travail sur la prévention des RPS, dans lequel elle a joué un rôle moteur. Ce groupe de travail a abouti à l'élaboration du plan de prévention des RPS.

Une lutte à mener sans relâche contre la précarité au sein du MAEDI

Les quelques dizaines de cédésations et de titularisations « Sauvadet » mises en œuvre sont notoirement insuffisantes. La CFDT continue à se battre pour que la loi soit appliquée loyalement et que les contractuels, en particulier du réseau culturel, soient enfin titularisés sur leurs métiers. Elle exige la poursuite des recrutements Sauvadet en 2015-2016 comme la loi le permet.

**Plus la CFDT a de voix et de sièges
dans les instances de dialogue social,**

**plus elle est légitime dans les revendications qu'elle porte et
plus elle a de moyens d'agir**



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**